

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné conformément aux dispositions de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes* que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a aliéné les biens ci-dessus mentionnés autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques.

BIENS ALIÉNÉS	ACQUÉREUR(S)	A) NUMÉRO DE LA RÉSOLUTION DE LA VILLE B) DATE DE LA TRANSACTION C) PRIX (taxes en sus) D) NUMÉRO DE PUBLICATION AU BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS
Vente des lots 6 344 776 et 6 344 777 (Terrains vacants rue Therrien)	Construction Immonordest inc.	A) 2020-08-280 B) 19 octobre 2020 C) 140 000\$ D) 25 772 291

Sainte-Anne-des-Plaines, le 3 novembre 2020.



Geneviève Lazure, LL.B., D.D.N.  
Greffière